

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

**Membres
du Bureau Communautaire**
Titulaires : 28
Membres présents : 23
Votants : 23
Date de la convocation
7 mai 2024

L'An DEUX MILLE VINGT QUATRE, TREIZE MAI à 18 H 30, le Bureau Communautaire convoqué légalement, s'est réuni au Pôle administratif de la CCALN à Ailly-sur-Noye, sous la présidence de **Monsieur DOVERGNE Alain**

● Etaient présents les Vice-Présidents et Conseillers Communautaires Délégués :

Mesdames **DOUAY Sonia, BERTOUX Julia, PREVOST Anne-Marie, PATRICE-BOURDELLE Christine, RAMON Marie-Gabrielle**

Messieurs **DOVERGNE Alain, SURHOMME Alain, DURAND Pierre, LAMOTTE Dominique, MOURIER Francis, VAN DE VELDE Michel, BOUCHER Michel, MAROTTE Philippe, LEROY Jean-Maurice**

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Messieurs **M. CAPELLE Hubert, VERONT Fabrice, LEVASSEUR Roger, DELANAUD Stéphane, VAN OOTEGHEM J. Michel, CHANTRELLE Brice, LESCUREUX André, NOCHEZ Didier, BEAUMONT Joël**

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames **PERONNET Fabienne, RIHET Anne**

Messieurs **DUTILLEUX Olivier, TOURNIQUET Gautier, WABLE Vincent**

Objet : Site de Folleville – Attribution du Marché de travaux

Rapport de M. Alain DOVERGNE, Président de la CCALN

La consultation du marché public relatif aux travaux de restauration à mener sur les composantes du site de Folleville est arrivée à terme le 26 mars 2024.

Pascal BRASSART, architecte MH, a réalisé une analyse fine et complète des offres (cf Annexe Rapport d'Analyse des Offres).

Pour mémoire, ces travaux concernent la restauration de la maison des gardes, la dépose et reconstruction des pilasses de l'entrée du château, l'assainissement des caves du logis ainsi que l'étaient des voûtes.

Ceci exposé, le rapport d'analyse stipule :

Lot 1- Echafaudage- maçonneries : l'offre économiquement la plus favorable est établie par l'entreprise **SARL SRMH (62)** pour un montant de **121 945.50€ HT**. La consultation pour ce lot s'avère favorable par rapport à l'estimation de maîtrise d'œuvre, puisqu'en moins-value de - 18 700,20 € HT.

Lot 2- Couverture : seule réponse de l'entreprise **SARL DAUSSY COUVERTURE**. L'offre remise est conforme et s'avère en adéquation avec l'estimation de maîtrise d'œuvre pour un coût des travaux à **39 111€ HT**.

Le montant global du marché est arrêté à **161 056.50€ HT** et favorable par rapport à l'estimation de la maîtrise d'œuvre, puisqu'en moins- value de 10.16%.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- Entérine les résultats du marché de travaux du site de Folleville, tels qu'exposés ci-dessus,
- Autorise le Président et le Vice- président à signer les marchés avec la SARL SRMH et la SARL DAUSSY COUVERTURE et tous les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 13 mai 2024

A AILLY SUR NOYE

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le

15/05/24

Affiché le

15/05/24



Le Président,

Alain DOVERGNE



MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Direction des Affaires Juridiques

MARCHES ET ACCORDS-CADRES

ATTRI1

ACTE D'ENGAGEMENT¹

Alors qu'un acte d'engagement était autrefois requis de l'opérateur économique soumissionnaire lors du dépôt de son offre, sa signature n'est plus aujourd'hui requise qu'au stade de l'attribution du marché.

Le formulaire ATTRI1 est un modèle d'acte d'engagement qui peut être utilisé par l'acheteur, s'il le souhaite, pour conclure un marché ou un accord-cadre avec le candidat déclaré attributaire.

Il est conseillé aux acheteurs de renseigner les différentes rubriques de ce formulaire avant de l'adresser à l'attributaire. Ce dernier retourne l'acte d'engagement signé, permettant à l'acheteur de le signer à son tour.

En cas d'allotissement, un formulaire ATTRI1 peut être établi pour chaque lot. Lorsqu'un même opérateur économique se voit attribuer plusieurs lots, un seul ATTRI1 peut être complété. Si l'attributaire est retenu sur la base d'une offre variable portant sur plusieurs lots, soit un acte d'engagement est établi pour les seuls lots concernés, soit l'acte d'engagement unique mentionne expressément les lots retenus sur la base d'une offre variable.

En cas de candidature groupée, un acte d'engagement unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

A - Objet de l'acte d'engagement.

- Objet du marché ou de l'accord-cadre:

FOLLEVILLE (80) château
Restauration des vestiges du château de Folleville – première phase

- Cet acte d'engagement correspond :
(Cocher les cases correspondantes.)

1.

à l'ensemble du marché ou de l'accord-cadre (en cas de non allotissement) ;

au lot n°01 Echafaudages et Maçonnerie. ou aux lots n°..... du marché ou de l'accord-cadre (en cas d'allotissement) ;
(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

correspondant, pour les lots n°....., à l'offre variable (en cas d'allotissement) ;
(l'acheteur duplique cette mention tant que de besoin.)

2.

à l'offre de base.

à la variante suivante :

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.**B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :***(Cocher les cases correspondantes.)*

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché ou de l'accord-cadre suivantes,

- CCAP n°
- CCAG :
- CCTP n°
- Autres : liste au CCAP

et conformément à leurs clauses,

- Le signataire M. Jérôme DESPREZ, agissant en qualité de Gérant de la SARL SRMH

- s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

- engage la société S.R.M.H. sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

SEPTENTRIONALE DE RESTAURATION DES MONUMENTS HISTORIQUES (SRMH SARL) –**12 Rue du Hamel –****62920 GONNEHEM****SIRET : 334 978 525 000 49 APE 3499 C RCS ARRAS 334 978 525 tél 03-21-27-11-14**cvitse@srmh.com

- L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

- aux prix indiqués ci-dessous ;
- Taux de la TVA : **20 %**
- Montant hors taxes² :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à : **121 945.50 €**Montant hors taxes arrêté en lettres à : **CENT VINGT ET UN MILLE NEUF CENT QUARANTE CINQ EUROS ET CINQUANTE CENTIMES**

- Montant TTC⁴ :

Montant TTC arrêté en chiffres à : **146 334.60 €**Montant TTC arrêté en lettres à : **CENT QUARANTE SIX MILLE TROIS CENT TRENTE QUATRE EUROS ET SOIXANTE CENTIMES**OU

² Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

⁴ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.



Aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :
 (en cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché ou de l'accord-cadre, le groupement d'opérateurs économiques est :
 (Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.) : **Compte ouvert au nom de la SARL SRMH**

■ Nom de l'établissement bancaire : **SOCIETE GENERALE - 51 Rue Nationale - 59800 LILLE**
 ■ Numéro de compte : **Banque : 30003 Guichet : 01100 Compte : 00020395324 Clé : 15**
Iban : FR76 3000 3011 0000 0203 9532 415 BIC / SOGEFRPP

B4 - Avance (article 110 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) :

Je renonce au bénéfice de l'avance : NON OUI
 (Cocher la case correspondante.)

B5 - Durée d'exécution du marché ou de l'accord-cadre :

La durée d'exécution du marché ou de l'accord cadre est de 7 mois ou jours à compter de :
 (Cocher la case correspondante.)

- la date de notification du marché ou de l'accord-cadre ;
- la date de notification de l'ordre de service ;
- la date de début d'exécution prévue par le marché ou l'accord-cadre lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Le marché ou l'accord cadre est reconductible : NON OUI
 (Cocher la case correspondante.)

Si oui, préciser :

- Nombre des reconductions :
- Durée des reconductions :

C - Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.

C1 – Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
DESPREZ Jérôme - Gérant	GONNEHEM, Le 25/03/2024	Jerome DESPREZ <small>Signé numériquement par Jérôme DESPREZ N° d'Ident. Océanographique de Restauration DES MOULINETS 133700005 010002 13467626 CN=Jérôme DESPREZ, SN=DESPREZ, G= Jerome, OU=CCALN, CN=CCALN, SN=CCALN, O=CCALN 009032960207856433888243875580, OU=2.5.4.91=NTOR:33478222 Ajouté à l'Empreinte de document avec ma signature Empreinte validée Date: 2024.03.25 15:15:04+01:00 Font: PDF Reader Version 12.13</small>

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Signature du marché ou de l'accord-cadre en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article 45 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;
- donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

■ Désignation de l'acheteur :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

Communauté de Communes Avre Luce Noye

Zone d'activité – Route de Boves

80250 AILLY-SUR-NOYE

Tél. : 03 22 09 03 15 - communication@avrelucenoye.fr

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché ou de l'accord-cadre :

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.)

M. Alain Dovergne - Président en exercice

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

(nantissements ou cessions de créances) :

(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

M. Alain Dovergne - Président en exercice

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)

■ Imputation budgétaire :

E - Décision du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

La présente offre est acceptée.

Elle est complétée par les annexes suivantes :
(Cocher la case correspondante.)

- Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV4) ;
- Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV5) ;
- Autres annexes (A préciser) ;

A : *Ally^s/Noye*, le *13/05/2024*

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice
habilité à signer le marché public ou l'accord-cadre)



A. DOVERGNE
Président



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
SARL S R M H

Domiciliation
**SG LILLE (01679)
51 RUE NATIONALE
59800 LILLE**

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	01100	00020395324	15

IBAN : **FR76 3000 3011 0000 0203 9532 415**

BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**

Maître d'ouvrage :
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AVRE LUCE NOYE**

Zone d'activité - Route de Boves
80250 AILLY-SUR-NOYE

**Vestiges du logis et pavillon des gardes
du château de Folleville^{ISMH 1992}**

Restauration - première phase :

- gestion de l'humidité affectant les caves du logis ;
- gros entretien des maçonneries et réfection des couvertures du pavillon des gardes ;
- démolition / reconstruction du pilier Nord du portail.

**D.C.E. : C.C.A.P.
Cahier des Clauses Administratives Particulières**

Architecte :
BRASSART ARCHITECTES
25, rue Debray - 80000 AMIENS
Téléphone : 09 50 08 97 66 - brassart.architectes@gmail.com
Pascal Brassart - architecte du patrimoine - entrepreneur individuel

1 - DÉFINITION DE LA CONSULTATION

L'opération concerne les travaux tous corps d'état relatifs aux vestiges du château^{ISMH 1992} de Folleville, sis rue Saint-Vincent-de-Paul à Folleville (80).

Les travaux concernent :

- pour les caves du logis, l'étalement temporaire du voûtement en bas d'escalier, et la réalisation du premier palier de la réponse graduée proposée pour la gestion de l'humidité, c'est-à-dire le reprofilage des sols du rez-de-jardin ;
- pour le pavillon des gardes :
 - le gros entretien des élévations et la résorption des désordres rencontrés ;
 - la réfection de la couverture ;
 - l'entretien des menuiseries ;
 - le déplacement des descentes de pluviales à l'Ouest du pavillon.
- pour le pilier Nord du portail, la déconstruction / reconstruction avec la réalisation d'une nouvelle fondation, dont les caractéristiques seront étudiées par un BET spécialisé.

2 - LISTE DES LOTS

La décomposition des lots est la suivante :

Lot 00 - Préambule TCE

Lot 01 - Echafaudages & maçonnerie

Lot 02 - Couverture

La présente consultation concerne l'ensemble des lots.

3 - PIECES CONTRACTUELLES

- Les pièces constitutives du marché, sont des pièces générales et des pièces particulières. Les pièces générales, bien que non jointes aux pièces constitutives du marché, sont réputées connues de l'Entrepreneur.
- Les pièces constitutives du marché prévalent, en cas de litige, dans l'ordre où elles sont mentionnées ci-après :

Pièces générales :

(les textes applicables sont ceux en vigueur à la date de la signature du marché).

- 1 - Le C.C.A.G. applicable aux marchés publics de travaux
- 2 - Les fascicules du C.C.T.B. applicables aux marchés publics de travaux
- 3 - Les cahiers de charges et Documents Techniques Unifiés établis par le C.S.T.B.
- 4 - Les normes françaises de l'AFNOR

Pièces particulières :

- 5 - L'acte d'engagement (aux formats .pdf et .doc)
- 6 - Le présent C.C.A.P., Cahier des Clauses Administratives Particulières
- 7 - Le rapport de repérage de matériau amianté intitulé "diagnostic amiante pavillon des gardes - DCE - FOLLEVILLE château"
- 8 - Le rapport de repérage de matériau amianté intitulé "diagnostic amiante vestiges du logis - DCE - FOLLEVILLE château"
- 9 - Le rapport de repérage de plomb intitulé "diagnostic plomb pavillon des gardes - DCE - FOLLEVILLE château"
- 10 - Le rapport de repérage de plomb intitulé "diagnostic plomb vestiges du logis - DCE - FOLLEVILLE château"
- 11 - Le Plan Général de Coordination Sécurité Protection Santé
- 12 - Le C.C.T.P., Cahier des Clauses Techniques Particulières
- 13 - Le cadre de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire - D.P.G.F. (aux formats .pdf et .doc)
- 14 - Le dossier de pièces graphiques
- 15 - Le planning

Pièces complémentaires disponibles auprès du Maître d'ouvrage : /

- En cas de contradiction entre des plans, les plus complets auront la priorité, ou ceux établis à plus grande échelle.

- Dans le cas où des prescriptions ne figureraient pas aux plans et sont décrites au descriptif, et inversement, l'Entrepreneur sera tenu d'exécuter les travaux mentionnés dans le document le plus complet.

4 - PARTIES CONTRACTANTES

Les parties contractantes sont :

D'une part, le Maître d'ouvrage :

Communauté de Communes Avre Luce Noye

Zone d'activité - Route de Boves

80250 AILLY-SUR-NOYE

D'autre part, **l'Entrepreneur** :

dont l'acte d'engagement aura été

accepté par le Maître d'ouvrage

5 - DIRECTION DES TRAVAUX

La Maîtrise d'oeuvre de l'opération est assurée par :

Pascal Brassart - architecte du patrimoine - entrepreneur individuel

BRASSART ARCHITECTES - 25, rue Debray - 80000 AMIENS

Tél. : 09 50 08 97 66 - brassart.architectes@gmail.com

6 - CONTRÔLE TECHNIQUE

Néant

7 - COORDONNATEUR SÉCURITÉ

Voir le Plan Général de Coordination

8 - PRIX ET MODE D'ÉVALUATION DES OUVRAGES

- Les prix du marché seront établis hors taxes. Ils seront révisables à la date anniversaire suivant l'index BT01.
- Les ouvrages et prestations faisant l'objet du marché seront réglés par les prix forfaitaires dont le libellé est donné dans le bordereau quantitatif estimatif. Les travaux non prévus qui ne pourraient pas être réglés par assimilation aux ouvrages figurant dans la décomposition des prix, seront réglés sur la base des prix nouveaux établis par l'entreprise et négociés par le Maître d'ouvrage.
- L'Entrepreneur est tenu de prendre connaissance des devis descriptifs de tous les corps d'état.
- L'Entrepreneur est réputé avoir pris connaissance des lieux et de tous éléments afférents à l'exécution de ses ouvrages.

9 - CONDITIONS DE PAIEMENT

- Les modalités de règlement sont : par virement administratif à 30 jours suivant réception de la situation.
- L'Entrepreneur sera réglé de ses travaux de la façon suivante :
 - Sur situation : établie pour tous travaux dont l'exécution est achevée en fin de mois. Elle doit parvenir au Maître d'oeuvre au plus tard le 25 du mois.
 - Retenue de garantie : 5% de retenue seront appliqués sur les factures et resteront bloqués pendant un an à partir de la réception définitive des travaux.

Un cautionnement à première situation pourra être constitué par l'entreprise.

10 - PROTECTION DU PERSONNEL INTERVENANT

L'Entrepreneur se conformera à la réglementation en vigueur.

11 - QUALITÉ, FINITION ET SURVEILLANCE DES OUVRAGES

- Les travaux seront exécutés avec la plus grande perfection, suivant les règles de l'art et les règlements en vigueur, conformément aux dispositions des pièces contractuelles.

- La fourniture des matériaux et matériel et leur mise en oeuvre étant de l'essence même de la profession d'Entrepreneur, ce dernier en est le seul responsable vis-à-vis du Maître d'ouvrage et est seul responsable des désordres pouvant résulter de ses prestations, sans pouvoir se décharger au préjudice du Maître d'ouvrage de tout ou partie de cette responsabilité.
- L'entreprise veillera à s'entourer de toutes les précautions nécessaires pour l'exécution de ses travaux et notamment au droit des accès au public.

12 - NETTOYAGE ET PROTECTION DES OUVRAGES

- En plus du nettoyage quotidien du chantier, les entreprises sont tenues de procéder à un nettoyage soigné à la fin de leur intervention.
- Chaque entreprise devra protéger ses ouvrages jusqu'à la fin du chantier.
- Les entreprises procéderont à un nettoyage général de fin de chantier, à défaut duquel le Maître d'ouvrage fera intervenir une entreprise de nettoyage aux frais de l'ensemble des entreprises, au prorata du montant de leur marché.

13 - SOUS-TRAITANCE

- Dans le cas de travaux en sous-traitance, l'entreprise contractante présentera pour approbation la liste des sous-traitants ainsi que leurs attestations d'assurance civiles et décennales et qualifications.
- L'Entrepreneur titulaire est habilité à sous-traiter ses ouvrages, provoquant obligatoirement le paiement direct de celui-ci pour des prestations supérieures à 600 euros.
- L'entreprise sous-traitante devra obligatoirement être acceptée et ses conditions de paiement agréées par le Maître d'ouvrage.
- L'acceptation de l'agrément d'un sous-traitant ainsi que les conditions de paiement correspondantes est possible en cours de marché selon les modalités définies à l'article 2.4 du C.C.A.G.
- Toute sous-traitance occulte pourra être sanctionnée par la résiliation du marché aux frais et risques de l'entreprise titulaire du marché (article 49 du C.C.A.G).

14 - DELAIS D'EXÉCUTION, PÉNALITÉS POUR RETARD

- Les délais d'exécution sont définis dans le planning général contractuel.
- Les délais impartis englobent le repliement du matériel, le nettoyage des lieux ainsi que la remise en état des abords et voies de desserte.
- Du simple fait de la constatation d'un retard par le Maître d'oeuvre, l'Entrepreneur encourt la retenue journalière provisoire indiquée au tableau ci-après.

Motif	Montant T.T.C. de la pénalité journalière définitive	Montant T.T.C. de la retenue journalière provisoire
Retard d'exécution	100 €	120 €
Absence à une réunion de chantier	80 €	100 €
Retard de plus de 20 minutes à une réunion de chantier	60 €	80 €
Absence de fourniture de pièces : calepins, documentations, échantillons, renseignements au contrôle technique, etc.	80 €	100 €
Défaut de nettoyage	100 €	120 €
Défaut de respect des règles de sécurité ou de stockage sur le chantier	100 €	120 €
Engin ou véhicule thermique laissé inutilement en fonctionnement, sur simple constatation du Maître d'ouvrage ou de l'Architecte	100 €	120 €
Retard dans la fourniture du PPSPS	60 €	80 €
Retard dans la fourniture du Décompte Général et Définitif (DGD)	80 €	100 €
Retard dans la fourniture du DOE	80 €	100 €
Retard dans la fourniture de document réclamé dans le PGC pour l'établissement du DIUO	60 €	80 €
Retard de levée de réserves	80 €	100 €



La retenue journalière provisoire est transformée en pénalité définitive si l'une des conditions suivantes est remplie :

- L'Entrepreneur n'a pas achevé les travaux lui incombant dans le délai d'exécution propre à son lot,
- ou l'Entrepreneur, bien qu'ayant terminé ses travaux dans ce délai, a perturbé la marche du chantier ou provoqué des retards dans le déroulement des marchés relatifs aux autres lots.

15 - RÉCEPTION

- La réception des ouvrages est unique, en une seule phase.
- Elle est prononcée par le Maître d'ouvrage assisté du Maître d'oeuvre dès l'entier achèvement de la totalité des travaux de tous les corps d'état.
- Le Maître d'ouvrage procède à la visite de réception en présence de l'Entrepreneur. L'absence de ce dernier n'empêche pas les opérations de réception, mais lui interdit formellement toute contestation quant aux éventuelles réserves.

16 - DÉLAI DE GARANTIE

- Le délai de garantie est de :
- 12 mois pour la garantie de parfait achèvement
 - 10 ans pour les travaux relevant de la garantie décennale.

17 - ASSURANCES

Dans un délai de dix jours à dater de la notification du marché, l'Entrepreneur devra justifier qu'il est titulaire :

- d'une police conforme aux dispositions légales et réglementaires, loi de janvier 1978, couvrant les responsabilités qui peuvent lui incomber du fait de la responsabilité décennale (articles 1792 et 2770 du code civil),
- d'une police d'assurance individuelle de "Responsabilité Civile de Chef d'Entreprise", couvrant au cours des travaux et pendant la période de responsabilité décennale, les conséquences pécuniaires de dommages de toutes natures causés du fait de son activité sur le chantier,

Dans le cas de sous-traitance, l'entreprise contractante présentera les attestations d'assurance civiles et décennales et qualifications des sous-traitants avant tout début de travaux.

18 - RÉSILIATION DU MARCHÉ

Il sera fait application du chapitre VI du CCAG/Travaux.

19 - ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

En cas de litige résultant de l'application des clauses du présent marché, le tribunal administratif d'Amiens sera seul compétent.

Le présent Cahier des Charges établi par le Maître d'ouvrage.

Fait à Atilly s/ Noye, le 13/05/2024

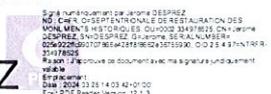
LE MAÎTRE D'OUVRAGE



Alain DOVERGNE
Président

L'ENTREPRENEUR

**Jerome
DESPREZ**





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS

DC1

LETTRE DE CANDIDATURE

DESIGNATION DU MANDATAIRE PAR SES CO-TRAITANTS

Le formulaire DC1 est un modèle de lettre de candidature, qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) pour présenter leur candidature.

En cas d'allotissement, ce document peut être commun à plusieurs lots.

En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement renseigne le formulaire, et produit les renseignements ou documents demandés par l'acheteur (formulaire DC2).

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses [articles L. 1110-1](#), et [R. 2162-1 à R. 2162-6](#), [R. 2162-7 à R. 2162-12](#), [R. 2162-13 à R. 2162-14](#) et [R. 2162-15 à R. 2162-21](#) (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que [R. 23612-1 à R. 2362-6](#), [R. 2362-7](#), [R. 2362-8](#), [R. 2362-9 à R. 2362-12](#), et [R. 2362-13 à R. 2362-18](#) (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

A - Identification de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

COMMUNAUTE DE COMMUNES

AVRE LUCE NOYE

Zone d'Activité – Route de Boves

80250 AILLY-SUR-NOYE

☎ 03-22-09-03-15 Mail : communication@avrelucaenoye.fr

B - Objet de la consultation

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

Vestiges du logis et pavillon des gardes du château de Folleville Ismh 1992

Restauration – première phase :

Gestion de l'humidité affectant les caves du logis ;

Gros entretien des maçonneries et réfection des couvertures du pavillon des gardes

Démolition/reconstruction du pilier Nord du Portail

LOT 01 Echafaudages & Maçonnerie

C - Objet de la candidature

(Cocher la case correspondante.)

La candidature est présentée :

pour le marché public (en cas de non allotissement) ;

pour tous les lots de la procédure de passation du marché public ;

pour le lot n° 01 Echafaudages et Maçonnerie

de la procédure de passation du marché public (en cas d'allotissement ; si les lots n'ont pas été numérotés, indiquer ci-dessous l'intitulé du ou des lots tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt).

D - Présentation du candidat

(Cocher la case correspondante.)

Le candidat se présente seul :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [LCD](#).]

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :
SRMH SARL

■ Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

Au 1/08/2022

CHANGEMENT DEFINITIF D'ADRESSE AVEC ATELIER DE TAILLE DE PIERRE SUR PLACE

12 Rue du Hamel – 62920 GONNEHEM

(Toutes les démarches administratives et fiscales ont été effectuées)

Ancienne adresse : Rue des Bouleaux – 59860 BRUAY SUR L'ESCAUT

■ Adresse électronique :

cvitse@srmh.com

■ Numéros de téléphone et de télécopie :

Téléphone : **03-21-27-11-14** Portable : **06-85-65-87-65**

■ Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des [LCD](#) :

Siret n° **334 978 525 000 49**

Le candidat est un groupement d'entreprises :

conjoint OU solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire :

Non OU Oui

E - Identification des membres du groupement et répartition des prestations

(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent également dans ce tableau la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser. Ajouter autant de lignes que nécessaires.)

N° du Lot	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET des membres du groupement (***)	Prestations exécutées par les membres du groupement (**)

(*) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(**) Pour les groupements conjoints. Lorsque la candidature est présentée sous forme de groupement solidaire, le renseignement de cette rubrique est inutile.

(***) A défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [LCD](#).

F - Engagements du candidat individuel ou de chaque membre du g**F1 – Exclusions de la procédure**

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur :

- dans l'hypothèse d'un marché public autre que de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique (*);
- dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante :

(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#), aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) ou aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

F2 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) ou de l'[article R. 2343-15](#) du code de la commande publique)

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

F3 - Capacités

Le candidat individuel, ou les membres du groupement, produisent, aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles :
(Cocher la case correspondante.)

le formulaire DC2.

les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation (*).

(*) **Attention**, dans le cadre d'un marché public de défense ou de sécurité, certains documents de preuve sont à fournir au stade de la candidature ; il convient alors de vérifier attentivement les exigences fixées dans les documents de la consultation. Dans les autres marchés publics, les candidats ne sont tenus de fournir que des informations ; dans ce cas, s'ils peuvent décider de fournir les documents de preuve de la satisfaction aux conditions de participation au stade de la candidature, ils n'y sont en aucun cas tenus et l'acheteur ne peut juridiquement les y obliger.

G - Désignation du mandataire (en cas de groupement)

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).]

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :
- Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :
- Adresse électronique :
- Numéros de téléphone et de télécopie :
- Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :

Le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Pour les marchés publics de défense ou de sécurité, ce document est à fournir dès le dépôt de la candidature.

S.R.M.H
12, Rue du Hémel
63910 GONNEHEM
03 21 27 11 14
contact@smrh.com
Siret : 331 534 575 00049

Jerome
DESPREZ

A Gonnehem, le 25/03/2024



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

DC2

DECLARATION DU CANDIDAT INDIVIDUEL OU DU MEMBRE DU GROUPEMENT

Le formulaire DC2 est un modèle de déclaration qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) à l'appui de leur candidature (formulaire DC1).

En cas d'allotissement, ce document doit être fourni pour chacun des lots de la consultation.

En cas de candidature groupée, il est rempli par chaque membre du groupement.

En complément de sa lettre de candidature (formulaire DC1), le candidat individuel ou chacun des membres du groupement peut produire, en annexe du DC2, les éléments demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans l'invitation à confirmer l'intérêt, ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation.

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses [articles L. 1110-1](#), et [R. 2162-1 à R. 2162-6](#), [R. 2162-7 à R. 2162-12](#), [R. 2162-13 à R. 2162-14](#) et [R. 2162-15 à R. 2162-21](#) (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que [R. 2362-1 à R. 2362-6](#), [R. 2362-7](#), [R. 2362-8](#), [R. 2362-9 à R. 2362-12](#) et [R. 2362-13 à R. 2362-18](#) (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité (MDS) ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

A - Identification de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)

COMMUNAUTE DE COMMUNES

AVRE LUCE NOYE

Zone d'Activité – Route de Boves

80250 AILLY-SUR-NOYE

☎ 03-22-09-03-15 Mail : communication@avrelucenoye.fr

B - Objet de la consultation

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante ; toutefois, en cas d'allotissement, identifier également le ou les lots concernés par cette candidature.)

Vestiges du logis et pavillon des gardes du château de Folleville Ismh 1992

Restauration – première phase :

Gestion de l'humidité affectant les caves du logis ;

Gros entretien des maçonneries et réfection des couvertures du pavillon des gardes

Démolition/reconstruction du pilier Nord du Portail

LOT 01 Echafaudages & Maçonnerie

C - Identification du candidat individuel ou du membre du groupement

C1 - Cas général

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone

et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :

■ **Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :**
S.R.M.H – SEPTENTRIONALE DE RESTAURATION DE MONUMENTS HISTORIQUES

■ **Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :**

Au 1/08/2022

CHANGEMENT DEFINITIF D'ADRESSE AVEC ATELIER DE TAILLE DE PIERRE SUR PLACE
12 Rue du Hamel – 62920 GONNEHEM
(Toutes les démarches administratives ont été effectuées)

Ancienne adresse : Rue des Bouleaux – 59860 BRUAY SUR L'ESCAUT

■ **Adresse électronique :**

cvitse@srmh.com

■ **Numéros de téléphone et de télécopie :**

Téléphone : **03-21-27-11-14** Portable : **06-85-65-87-65**

■ **Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :**

SIRET 334 978 525 000 49

■ **Forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :** **SARL**

■ **Le candidat est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003](#) concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens [de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996](#) n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat ([Art. R. 2151-13](#) et [R. 2351-12](#) du code de la commande publique) ?**

Oui Non.

C2 - Cas particuliers en cas de marché public réservé

Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public autre que de défense ou de sécurité réservé en application des [articles L. 2113-12, L. 2113-13](#) ou [L. 2113-15](#) du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation. Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public de défense ou de sécurité réservé en application de l'[article L. 2313-6](#) du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation.

Le candidat européen à statut équivalent, lorsqu'il n'est pas établi en France, précise son statut juridique et, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, fournit les textes relatifs à ce statut. Pour les autres marchés publics, la vérification se déroulera dans les conditions de l'[article R. 2144-1](#) du code de la commande publique.

Statut du candidat individuel ou du membre du groupement	
<p>1. <input type="checkbox"/> Entreprise adaptée (article L. 5213-13 du code du travail) ou structures équivalentes</p>	<p>Le contrat d'objectif valant agrément ou un certificat administratif portant reconnaissance du statut d'entreprise adaptée délivré par la direction régionale chargée de l'emploi et de la formation professionnelle ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle ce document est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :

<p>2. <input type="checkbox"/> Etablissement et service d'aide par le travail (articles L. 344-2 et s. du code de l'action sociale et des familles) OU structures équivalentes</p>	<p>Indiquer ci-dessous la date de publication au préfectoral portant autorisation de création :</p> <p>Lorsqu'il n'y a pas eu de publication de l'arrêté au recueil des actes administratifs, la preuve de la reconnaissance du statut d'établissement ou de service d'aide par le travail ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <p>- Adresse internet :</p> <p>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</p>
<p>3. <input type="checkbox"/> Structures d'insertion par l'activité économique (article L.5132-4 du code du travail) ou structures équivalentes</p>	<p>La preuve de la reconnaissance du statut de structure d'insertion par l'activité économique ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <p>- Adresse internet :</p> <p>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</p>
<p>4.. <input type="checkbox"/> Entreprises de l'économie sociale et solidaire (article 1^{er} de la loi 2014-856 du 31 juillet 2014) OU structures équivalentes (sauf marché de défense ou de sécurité)</p>	<p>La preuve de la qualification d'entreprise de l'économie sociale et solidaire ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <p>- Adresse internet :</p> <p>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</p>

C3 - Cas spécifiques relatifs aux conditions de participation

■ 1. Lorsque le candidat est inscrit sur une liste officielle d'opérateurs économiques agréés au sens de l'[article R. 2143-15](#) du code de la commande publique **et** que l'acheteur est un pouvoir adjudicateur ou au sens de des [articles R. 2343-16 à R. 2343-17](#) du même code, que l'acheteur soit un pouvoir adjudicateur ou une entité adjudicatrice :

- Indication du nom de la liste officielle :

- Références sur lesquelles l'inscription ou la certification est basée et, le cas échéant, la classification sur la liste :

(L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il convient de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire pour l'ensemble des conditions de participation fixées par l'acheteur et qui ne seraient pas couvertes par les conditions d'inscription sur la liste officielle ou le certificat d'inscription sur cette liste.)

- Le cas échéant, adresse internet à laquelle le certificat d'inscription sur cette liste officielle est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

■ 2. Lorsque le marché public n'est pas un marché de défense ou de sécurité **et** que l'acheteur a autorisé les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises en application du second alinéa de l'[article R. 2143-4](#) du code de la commande publique :

Le candidat déclare sur l'honneur satisfaire à l'ensemble des conditions de participation requises par l'acheteur.
(Dans ce cas, il est inutile de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire ; le remplissage du formulaire est terminé.)

E - Renseignements relatifs à l'aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée par le contrat

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle. (En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique E3.)

E1 - Renseignements sur l'inscription sur un registre professionnel :

E2 - Le cas échéant, pour les marchés publics de services, indication de l'autorisation spécifique dont le candidat doit être doté ou de l'organisation spécifique dont il doit être membre pour pouvoir fournir, dans son pays d'origine, le service concerné :

E3 - Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique) :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse(s) internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

F - Renseignements relatifs à la capacité économique et financière du candidat individuel ou du membre du groupement

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique F4.)

F1 - Chiffres d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles

	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022
Chiffre d'affaires global (ne remplir que pour les exercices pour lesquels ce renseignement est demandé par l'acheteur)	2 557 650 €	3 353 897 €	3 552 762 €
Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché (si demandé par l'acheteur)	95 %	95 %	95 %

Lorsque les informations sur le chiffre d'affaires ne sont pas disponibles pour la totalité de la période demandée, indication de la date à laquelle l'opérateur économique a été créé ou a commencé son activité :/...../.....

F2 – Autres informations requises par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière

(Chiffres d'affaires moyens sur la période demandée par l'acheteur, informations sur les comptes annuels, rapport entre les éléments d'actif et de passif, informations sur le niveau approprié d'assurance des risques professionnels, etc., tels que demandés par l'acheteur ; le cas échéant, renvoyer à la rubrique H du présent formulaire.)

F3 – Pour les marchés publics de travaux

En cochant cette case, le candidat déclare qu'il aura souscrit un contrat d'assurance le couvrant au regard de la responsabilité décennale (article L. 241-1 du code des assurances).

(Y compris en cas de MDS, les documents de preuve ne seront sollicités sur ce point qu'avant l'attribution du marché public.)

F4 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique)

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

G - Renseignements relatifs à la capacité technique et professionnelle du candidat individuel ou du membre du groupement

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique G2.)

G1 - Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle, qu'il peut récapituler ici

G2 - Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique) :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :
 (Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :
- Renseignements nécessaires pour y accéder :

H - Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat individuel ou le membre du groupement s'appuie pour présenter sa candidature

Rubrique à renseigner dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement s'appuie sur la ou les capacités d'un autre opérateur économique, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à cet opérateur, en application du II de l'article R. 2142-3 du code de la commande publique auquel l'article R. 2342-2 renvoie.

(Joindre, pour chaque opérateur économique, en annexe du DC2, tous les renseignements demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation. Le candidat sera tenu d'apporter la preuve que chacun des opérateurs économiques mettra à la disposition du candidat individuel ou du membre du groupement les moyens nécessaires pendant toute la durée d'exécution du marché public ; en cas de MDS, cette preuve est à fournir au stade du dépôt de la candidature.)

Désignation du (des) opérateur(s)

(Adapter le tableau autant que nécessaire.)

N° du Lot	Nom du membre du groupement concerné (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (**), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET de l'opérateur sur les capacités duquel le candidat ou le membre du groupement s'appuie (***)

(*) En cas de candidature individuelle, le renseignement de cette rubrique est inutile.
 (**) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.
 (***) À défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).

I - Renseignements spécifiques aux marchés publics de défense ou de sécurité

I1 – Renseignements relatifs à la nationalité du candidat individuel ou du membre du groupement

I2 – Documents, renseignements ou justificatifs permettant d'évaluer si le candidat individuel ou le membre du groupement répond aux critères d'accessibilité à la procédure indiquée dans l'avis d'appel à la concurrence (uniquement lorsque l'acheteur a ouvert la procédure de passation aux opérateurs économiques des pays tiers à l'Union européenne ou à l'Espace économique européen)

S.R.M.H
 12, Rue du Hémel
 62930 GONNEHEM
 ☎ 03 21 72 11 14
 contact@srhm.fr
 Siret : 331 218 525 00049

A Gonnehem, le 25/03/2024

Jerome
 DESPREZ



MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Direction des Affaires Juridiques

MARCHES ET ACCORDS-CADRES

ATTRI1

ACTE D'ENGAGEMENT¹

Alors qu'un acte d'engagement était autrefois requis de l'opérateur économique soumissionnaire lors du dépôt de son offre, sa signature n'est plus aujourd'hui requise qu'au stade de l'attribution du marché.

Le formulaire ATTRI1 est un modèle d'acte d'engagement qui peut être utilisé par l'acheteur, s'il le souhaite, pour conclure un marché ou un accord-cadre avec le candidat déclaré attributaire.

Il est conseillé aux acheteurs de renseigner les différentes rubriques de ce formulaire avant de l'adresser à l'attributaire. Ce dernier retourne l'acte d'engagement signé, permettant à l'acheteur de le signer à son tour.

En cas d'allotissement, un formulaire ATTRI1 peut être établi pour chaque lot. Lorsqu'un même opérateur économique se voit attribuer plusieurs lots, un seul ATTRI1 peut être complété. Si l'attributaire est retenu sur la base d'une offre variable portant sur plusieurs lots, soit un acte d'engagement est établi pour les seuls lots concernés, soit l'acte d'engagement unique mentionne expressément les lots retenus sur la base d'une offre variable.

En cas de candidature groupée, un acte d'engagement unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

A - Objet de l'acte d'engagement.

■ Objet du marché ou de l'accord-cadre:

FOLLEVILLE (80) château
Restauration des vestiges du château de Folleville – première phase

■ Cet acte d'engagement correspond :
(Cocher les cases correspondantes.)

- à l'ensemble du marché ou de l'accord-cadre (en cas de non allotissement) ;

au lot n° 2... ou aux lots n°..... du marché ou de l'accord-cadre (en cas d'allotissement) ;
(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

correspondant, pour les lots n°....., à l'offre variable (en cas d'allotissement) ;
(l'acheteur duplique cette mention tant que de besoin.)
- à l'offre de base.

à la variante suivante :

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché ou de l'accord-cadre suivantes,

- CCAP n°
 CCAG :
 CCTP n°
 Autres : liste au CCAP

et conformément à leurs clauses,

Le signataire DAUSSY Tanguy, Gérant

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

engage la société DAUSSY COUVERTURE sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

SARL DAUSSY COUVERTURE, 1 rue de la Barthangie - 55239 THURERIES.
Tel: 0670481136 - daussyt@icloud.com
SIRET: 503 004 673 000 10 - APE : 4391 B

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués ci-dessous ;

Taux de la TVA : 20%

Montant hors taxes² :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à : 39.111,00

Montant hors taxes arrêté en lettres à : Trente neuf mille cent onze euros

Montant TTC⁴ :

Montant TTC arrêté en chiffres à : 46.933,20

Montant TTC arrêté en lettres à : Quarante six mille neuf cent trente trois euros et vingt centimes

OU

Aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.

² Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

⁴ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.



B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :
 (en cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché ou de l'accord-cadre, le groupement d'opérateurs économiques est :
 (Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

- Nom de l'établissement bancaire : **CC SECUN**
- Numéro de compte : **30027 17014 00021078203 23**

B4 - Avance (article 110 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) :

Je renonce au bénéfice de l'avance : NON OUI
 (Cocher la case correspondante.)

B5 - Durée d'exécution du marché ou de l'accord-cadre :

La durée d'exécution du marché ou de l'accord cadre est demois ou jours à compter de :
 (Cocher la case correspondante.)

- la date de notification du marché ou de l'accord-cadre ;
- la date de notification de l'ordre de service ;
- la date de début d'exécution prévue par le marché ou l'accord-cadre lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Le marché ou l'accord cadre est reconductible : NON OUI
 (Cocher la case correspondante.)

Si oui, préciser :

- Nombre des reconductions :
- Durée des reconductions :

Envoyé en préfecture le 15/05/2024

Reçu en préfecture le 15/05/2024

Publié le

ID : 080-200070969-20240513-2024_1305_01-CC

S²LO



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
30027	17014	00021078203	23	EUR

Domiciliation
CIC SECLIN

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 3002 7170 1400 0210 7820 323

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFRPP

Domiciliation
CIC SECLIN
6 PLACE STALINGRAD
59113 SECLIN
☎ 03 20 18 77 63

Titulaire du compte (Account Owner)
DAUSSY COUVERTURE
2 RUE DE LA BASTRINGUE
59239 THUMERIES

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ



C - Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.

C1 – Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Tanguy DAUSSY, Gérant	Thumeries, le 25/3/24	<p>SARL DAUSSY COUVERTURE 2 rue de la Bastlingue - 59239 THUMERIES Tel : 06 40 48 11 34 - Email : daussyt@icloud.com RCS (VILLE) : 903 004 679 - SIRET : 903 004 679 000 10 Code APE : 4391B - TVA Intra : FR86903004679</p>

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Signature du marché ou de l'accord-cadre en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article 45 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :

(Cocher la case correspondante.)

- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;
- donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

■ Désignation de l'acheteur :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

Communauté de Communes Avre Luce Noye

Zone d'activité – Route de Boves

80250 AILLY-SUR-NOYE

Tél. : 03 22 09 03 15 - communication@avrelucenoye.fr

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché ou de l'accord-cadre :

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.)

M. Alain Dovergne - Président en exercice

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 (nantissements ou cessions de créances) :

(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

M. Alain Dovergne - Président en exercice

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)

■ Imputation budgétaire :

E - Décision du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

La présente offre est acceptée.

Elle est complétée par les annexes suivantes :
(Cocher la case correspondante.)

- Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV4) ;
- Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV5) ;
- Autres annexes (A préciser) ;

A : Ally S Noye, le 13/05/2023

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice
habilité à signer le marché public ou l'accord-cadre)

A. Doreigne
Président



Maître d'ouvrage :
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
AVRE LUCE NOYE**
Zone d'activité - Route de Boves
80250 AILLY-SUR-NOYE

Vestiges du logis et pavillon des gardes du château de Folleville^{ISMH 1992}

Restauration - première phase :

- gestion de l'humidité affectant les caves du logis ;
- gros entretien des maçonneries et réfection des couvertures du pavillon des gardes ;
- démolition / reconstruction du pilier Nord du portail.

D.C.E. : D.P.G.F.
Décomposition du Prix Global et Forfaitaire

Architecte :
BRASSART ARCHITECTES
25, rue Debray - 80000 AMIENS
Téléphone : 09 50 08 97 66 - brassart.architectes@gmail.com
Pascal Brassart - architecte du patrimoine - entrepreneur individuel

LOT 02 - COUVERTURE DESIGNATION DES OUVRAGES	métré	reports H.T.
INSTALLATIONS DE CHANTIER & ÉCHAFAUDAGES		
<i>Prévus au lot 01 - Echafaudages & maçonnerie</i>	/ pm à /	= pm
PAVILLON DES GARDES		
Découverte, compris retrait des bois supports et de tout accessoire (y compris de pluviales) rencontré / attention : matériau amianté	55,00 m ² à 135.30	=7441.50
Enveloppe pour la gestion du matériau amianté	1,00 E à 1875.50	= 1875.50
Dépoussiérage et traitement des charpentes / application à la brosse	55,00 m ² à 35	= 1925
Pose d'un pare-pluie HPV-R2, compris double-liteaunage en sapin traité CL2 / à mener dès la dépose, car la sous-face des rampants est aménagée	55,00 m ² à 12.50	=687.50
Fourniture et pose d'ardoise naturelle 30 x 20 cm, de qualité supérieure, de 3,8 mm d'épaisseur minimale, équivalent à la sélection "2ème Carré Sélection historique Or 3 mm" de la gamme des Ardoisières d'Angers, pose au crochet teinté noir	55,00 m ² à 142	=7810
Plus-value pour doublis cloué à l'égout, compris closoir-peigne de ventilation	22,20 ml à 35	=777
Plus-value pour doublis cloué au brisis	8,50 ml à 35	=297.50
Plus-value pour arêtiers fermés en ardoise suivant avis des Services de l'Etat en charge du monument	18,90 ml à 135	=2551.50
Rénovation complète des couvertures et des jouées des lucarnes, en pose clouée / compris toute sujétion et tout accessoire / arêtiers fermés en ardoise / compris remplacement à neuf de la pièce d'appui, en zinc	4,00 E à 1250	=5000
Plus-value pour ligne de brisis en zinc	8,50 ml à 95	=807.50
Fourniture et pose de faitage en zinc naturel, à simple pli	1,80 ml à 250	=450
Provision pour fourniture et pose de ventilations adaptées au terrasson (faible pente) / présentation préalable de matériels à l'Architecte et au Services de l'Etat en charge du monument	4,00 u à 95	=380
Fourniture et pose de bandes porte-solin et façon de solins à la chaux, en jonction des maçonneries	5,60 ml à 100	=560
Lucarnes : remplacement des planches sacrificielles d'habillage, compris peinture	4,00 E à 850	=3400
Gouttières en cuivre développé de .33	28,20 ml à 140	=3948
Descente cuivre Ø 80 mm ou Ø 100 mm (diamètre inférieur à privilégier)	12,00 ml à 80	=960
Fonte droite adaptées, de 2 ml pour descente Ø 80 mm ou Ø 100 mm (diamètre inférieur à privilégier), compris traitement antirouille	2,00 u à 120	=240
Total H.T. - LOT 02 - COUVERTURE =39 111.00		

Thumeries, le 25/03/24
Tanguy DAUSSY, Gérant

SARL DAUSSY COUVERTURE

2 rue de la Bastinguie - 59239-THUMERIES

Tel : 05 70 48 11 34 - Email : daussy@cloud.com

RCS LILLE : 903 004 679 - SIRET : 903 004 679 000 10

Code APE : 4391B - TVA intra : FR86903004679



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

DC1

LETTRE DE CANDIDATURE

DESIGNATION DU MANDATAIRE PAR SES CO-TRAITANTS¹

Le formulaire DC1 est un modèle de lettre de candidature, qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) pour présenter leur candidature.

En cas d'allotissement, ce document peut être commun à plusieurs lots.

En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement renseigne le formulaire, et produit les renseignements ou documents demandés par l'acheteur (formulaire DC2).

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses [articles L. 1110-1](#), et [R. 2162-1 à R. 2162-6](#), [R. 2162-7 à R. 2162-12](#), [R. 2162-13 à R. 2162-14](#) et [R. 2162-15 à R. 2162-21](#) (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que [R. 2362-1 à R. 2362-6](#), [R. 2362-7](#), [R. 2362-8](#), [R. 2362-9 à R. 2362-12](#), et [R. 2362-13 à R. 2362-18](#) (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

A - Identification de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE
Zone d'activité - Route de Boves
80250 AILLY-SUR-NOYE

B - Objet de la consultation

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

VESTIGES DU LOGIS ET PAVILLON DES GARDES DU CHATEAU DE FOLLEVILLE

C - Objet de la candidature

(Cocher la case correspondante.)

La candidature est présentée :

- pour le marché public (en cas de non allotissement) ;
- pour tous les lots de la procédure de passation du marché public ;
- pour le lot n°2 COUVERTURE ou les lots n°..... de la procédure de passation du marché public (en cas d'allotissement ; si les lots n'ont pas été numérotés, indiquer ci-dessous l'intitulé du ou des lots tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt).

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Présentation du candidat

(Cocher la case correspondante.)

Le candidat se présente seul :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD.]

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

SARL DAUSSY COUVERTURE

■ Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

2 RUE DE LA BASTRINGUE - 59239 THUMERIES

■ Adresse électronique :

daussyt@icloud.com

■ Numéros de téléphone et de télécopie :

TEL : 06.70.48.11.34

■ Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

SIRET : 903 004 679 000 10

Le candidat est un groupement d'entreprises :

conjoint OU solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire :

Non OU Oui

(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent également dans ce tableau la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser. Ajouter autant de lignes que nécessaires.)

N° du Lot	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET des membres du groupement (***)	Prestations exécutées par les membres du groupement (**)

(*) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(**) Pour les groupements conjoints. Lorsque la candidature est présentée sous forme de groupement solidaire, le renseignement de cette rubrique est inutile.

(***) A défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).

F - Engagements du candidat individuel ou de chaque membre du groupement**F1 – Exclusions de la procédure**

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur :

- a) dans l'hypothèse d'un marché public autre que de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique (*);
- b) dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante :

(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#), aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) ou aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

F2 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) ou de l'[article R. 2343-15](#) du code de la commande publique)

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :
(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

F3 - Capacités

Le candidat individuel, ou les membres du groupement, produisent, aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles :
(Cocher la case correspondante.)

le formulaire DC2.

les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation (*).

(*) Attention, dans le cadre d'un marché public de défense ou de sécurité, certains documents de preuve sont à fournir au stade de la candidature ; il convient alors de vérifier attentivement les exigences fixées dans les documents de la consultation. Dans les autres marchés publics, les candidats ne sont tenus de fournir que des informations ; dans ce cas, s'ils peuvent décider de fournir les documents de preuve de la satisfaction aux conditions de participation au stade de la candidature, ils n'y sont en aucun cas tenus et l'acheteur ne peut juridiquement les y obliger.

G - Désignation du mandataire (en cas de groupement)

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).]

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

■ Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

■ Adresse électronique :

■ Numéros de téléphone et de télécopie :

■ Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :

Le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Pour les marchés publics de défense ou de sécurité, ce document est à fournir dès le dépôt de la candidature.

SARL DAUSSY COUVERTURE
2 rue de la Bastringue - 59239 THUMERIES
Tel : 06 70 48 11 34 - Email : daussy1@icloud.com
RCS LILLE : 903 004 679 - SIRET : 903 004 679 000 10
Code APE : 4391B - TVA intra : FR86903004679

Date de la dernière mise à jour : 01/04/2019.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

DC2

**DECLARATION DU CANDIDAT INDIVIDUEL
OU DU MEMBRE DU GROUPEMENT¹**

Le formulaire DC2 est un modèle de déclaration qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) à l'appui de leur candidature (formulaire DC1).

En cas d'allotissement, ce document doit être fourni pour chacun des lots de la consultation.

En cas de candidature groupée, il est rempli par chaque membre du groupement.

En complément de sa lettre de candidature (formulaire DC1), le candidat individuel ou chacun des membres du groupement peut produire, en annexe du DC2, les éléments demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans l'invitation à confirmer l'intérêt, ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation.

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses articles L. 1110-1, et R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-7 à R. 2162-12, R. 2162-13 à R. 2162-14 et R. 2162-15 à R. 2162-21 (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que R. 23612-1 à R. 2362-6, R. 2362-7, R. 2362-8, R. 2362-9 à R. 2362-12, et R. 2362-13 à R. 2362-18 (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité (MDS) ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

A - Identification de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE
Zone d'activité - Route de Boves
80250 AILLY-SUR-NOYE

B - Objet de la consultation

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante ; toutefois, en cas d'allotissement, identifier également le ou les lots concernés par cette candidature.)

VESTIGES DU LOGIS ET PAVILLON DES GARDES DU CHATEAU DE FOLLEVILLE

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

C - Identification du candidat individuel ou du membre du groupement**C1 - Cas général**

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

■ *Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :*

SARL DAUSSY COUVERTURE

■ *Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :*

2 RUE DE LA BASTRINGUE - 59239 THUMERIES

■ *Adresse électronique :*

daussyt@icloud.com –

■ *Numéros de téléphone et de télécopie :*

TEL : 06.70.48.11.34

■ *Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :*

SIRET : 903 004 679 000 10

■ *Forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :*

SARL

■ *Le candidat est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996 n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (Art. R. 2151-13 et R. 2351-12 du code de la commande publique) ?*

Oui

Non.

C2 - Cas particuliers en cas de marché public réservé

Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public autre que de défense ou de sécurité réservé en application des articles L. 2113-12, L. 2113-13 ou L. 2113-15 du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation. Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public de défense ou de sécurité réservé en application de l'article L. 2313-6 du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation.

Le candidat européen à statut équivalent, lorsqu'il n'est pas établi en France, précise son statut juridique et, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, fournit les textes relatifs à ce statut. Pour les autres marchés publics, la vérification se déroulera dans les conditions de l'article R. 2144-1 du code de la commande publique.

Statut du candidat individuel ou du membre du groupement	
<p>1. <input type="checkbox"/> Entreprise adaptée (<u>article L. 5213-13</u> du code du travail) ou structures équivalentes</p>	<p>Le contrat d'objectif valant agrément ou un certificat administratif portant reconnaissance du statut d'entreprise adaptée délivré par la direction régionale chargée de l'emploi et de la formation professionnelle ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle ce document est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :
<p>2. <input type="checkbox"/> Etablissement et service d'aide par le travail (<u>articles L. 344-2 et s.</u> du code de l'action sociale et des familles) OU structures équivalentes</p>	<p>Indiquer ci-dessous la date de publication au recueil des actes administratifs de l'arrêté préfectoral portant autorisation de création :</p> <p>Lorsqu'il n'y a pas eu de publication de l'arrêté au recueil des actes administratifs, la preuve de la reconnaissance du statut d'établissement ou de service d'aide par le travail ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :
<p>3. <input type="checkbox"/> Structures d'insertion par l'activité économique (<u>article L.5132-4</u> du code du travail) ou structures équivalentes</p>	<p>La preuve de la reconnaissance du statut de structure d'insertion par l'activité économique ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :
<p>4.. <input type="checkbox"/> Entreprises de l'économie sociale et solidaire (<u>article 1^{er}</u> de la loi 2014-856 du 31 juillet 2014) OU structures équivalentes (sauf marché de défense ou de sécurité)</p>	<p>La preuve de la qualification d'entreprise de l'économie sociale et solidaire ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :

C3 - Cas spécifiques relatifs aux conditions de participation

■ 1. Lorsque le candidat est inscrit sur une liste officielle d'opérateurs économiques agréés au sens de l'article R. 2143-15 du code de la commande publique et que l'acheteur est un pouvoir adjudicateur ou au sens de des articles R. 2343-16 à R. 2343-17 du même code, que l'acheteur soit un pouvoir adjudicateur ou une entité adjudicatrice :

- Indication du nom de la liste officielle :

- Références sur lesquelles l'inscription ou la certification est basée et, le cas échéant, la classification sur la liste :

(L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il convient de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire pour l'ensemble des conditions de participation fixées par l'acheteur et qui ne seraient pas couvertes par les conditions d'inscription sur la liste officielle ou le certificat d'inscription sur cette liste.)

- Le cas échéant, adresse internet à laquelle le certificat d'inscription sur cette liste officielle est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

■ 2. Lorsque le marché public n'est pas un marché de défense ou de sécurité et que l'acheteur a autorisé les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises en application du second alinéa de l'article R. 2143-4 du code de la commande publique :

Le candidat déclare sur l'honneur satisfaire à l'ensemble des conditions de participation requises par l'acheteur.
(Dans ce cas, il est inutile de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire ; le remplissage du formulaire est terminé.)

E - Renseignements relatifs à l'aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée par le contrat

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique E3.)

E1 - Renseignements sur l'inscription sur un registre professionnel :

E2 - Le cas échéant, pour les marchés publics de services, indication de l'autorisation spécifique dont le candidat doit être doté ou de l'organisation spécifique dont il doit être membre pour pouvoir fournir, dans son pays d'origine, le service concerné :

E3 - Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique) :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse(s) internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

F - Renseignements relatifs à la capacité économique et financière du candidat individuel ou du membre du groupement

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique F4.)

F1 - Chiffres d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles

	Exercice du .15/09/2021... au 30/09/2022...	Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023....	Exercice du au
Chiffre d'affaires global (ne remplir que pour les exercices pour lesquels ce renseignement est demandé par l'acheteur)	582 539 €	1 013 515 €	-
Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché (si demandé par l'acheteur)	100%	100%	%

Lorsque les informations sur le chiffre d'affaires ne sont pas disponibles pour la totalité de la période demandée, indication de la date à laquelle l'opérateur économique a été créé ou a commencé son activité :

...../...../.....

F2 – Autres informations requises par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière

(Chiffres d'affaires moyens sur la période demandée par l'acheteur, informations sur les comptes annuels, rapport entre les éléments d'actif et de passif, informations sur le niveau approprié d'assurance des risques professionnels, etc., tels que demandés par l'acheteur ; le cas échéant, renvoyer à la rubrique H du présent formulaire.)

F3 – Pour les marchés publics de travaux

En cochant cette case, le candidat déclare qu'il aura souscrit un contrat d'assurance le couvrant au regard de la responsabilité décennale (article L. 241-1 du code des assurances).
(Y compris en cas de MDS, les documents de preuve ne seront sollicités sur ce point qu'avant l'attribution du marché public.)

F4 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique)

*Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :
(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)*

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

G - Renseignements relatifs à la capacité technique et professionnelle du candidat individuel ou du membre du groupement

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique G2.)

G1 - Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle, qu'il peut récapituler ici

G2 - Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique) :

*Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :
(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)*

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

I - Renseignements spécifiques aux marchés publics de défense ou de sécurité

I1 – Renseignements relatifs à la nationalité du candidat individuel ou du membre du groupement

NATIONALITE FRANCAISE

I2 – Documents, renseignements ou justificatifs permettant d'évaluer si le candidat individuel ou le membre du groupement répond aux critères d'accessibilité à la procédure indiquée dans l'avis d'appel à la concurrence (uniquement lorsque l'acheteur a ouvert la procédure de passation aux opérateurs économiques des pays tiers à l'Union européenne ou à l'Espace économique européen)

K BIS

ATTESTATION URSSAF

ATTESTATION FISCALE

ATTESTATION PRO BTP

RIB

ATTESTATION D'ASSURANCE RCD

SARL DAUSSY COUVERTURE

2 rue de la Bastringue - 69239 THUMERIES

Tel : 06.70.48.11.34 - Email : daussy@icloud.com

RCS LILLE : 883 004 679 - SIRET : 903 004 679 000 10

Code APE : 4391B - TVA intra : FR86903004679